

**Cadre de Mémoire Technique**

**Accord-cadre à bons de commande de prestations de diagnostics et préconisations structures**

**Périmètre : Bâtiments et équipements de la Direction Générale de l’Aviation Civile (DGAC)**

## Préambule

# Forme de la réponse

Les soumissionnaires doivent fournir un mémoire technique, pièce constitutive de leur offre pour en juger la valeur technique :

* il doit respecter le cadre fourni ci-dessous,
* il doit être daté et porter le cachet de l’entreprise,
* il doit être suffisamment synthétique pour respecter le nombre de pages prévus pour chaque sous-critère, en respectant la taille de police 10, y compris renvoies à des annexes pertinentes pour étayer le cadre de mémoire.

# Contenu de la réponse

Le mémoire technique doit permettre à l’administration d’apprécier la capacité du soumissionnaire à répondre aux objectifs du marché et d’évaluer la qualité de ses prestations.

Ce cadre de mémoire est spécifique à la présente consultation. Il est rappelé que les moyens généraux de l’entreprise sont déjà étudiées lors de l'analyse des candidatures, il est donc inutile de les rappeler ici, le mémoire fourni doit rester succinct.

Il est précisé que les informations trop générales et non spécifiques aux interventions couvertes par le marché ne sont d’aucune utilité à l’administration.

De même, le simple fait de reprendre les éléments cités dans le cahier des clauses techniques particulières ne fera l’objet d’aucune valorisation.

***Ce cadre liste des points précis.***

***Le mémoire des candidats doit expliciter tous ces points et dans l’ordre présenté dans ce cadre.***

**Critère 2 : Valeur technique 40%**

**Sous-critère 1 :** **Qualité des intervenants affectés à la mission, notamment les CV mettant en exergue les compétences et les compétences professionnelles des intervenants concernés : 10 pts**

**(2 pages maximum)**

|  |
| --- |
|  |

**Sous-critère 2 :** **Qualité et pertinence de la méthodologie d’intervention précisant les matériels disponibles au sein de l’entreprise (fiches techniques, logiciels, etc…) et les modalités éventuelles de location ou de sous-traitance, le traitement des urgences définies dans le CCTP, l’organisation projetée pour couvrir le périmètre géographique. Des exemples de livrables pourront être transmis : 25 pts**

**(4 pages maximum)**

|  |
| --- |
|  |

**Sous-critère 3 :** **Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour prendre en compte les exigences de sécurité et d’organisation de chantier : 5 pts**

**(2 pages maximum)**

|  |
| --- |
|  |

**Critère 3 : critère environnemental 10%**

**Engagement des candidats à limiter l’impact environnemental (par exemple, méthodes de prélèvements minimisant les déchets, recyclage des matériaux prélevés). 10 pts**

**(2 pages maximum)**

|  |
| --- |
|  |